



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE MONTRACOL**

---

**Séance du 12 septembre 2023**

---

L'an deux mil vingt-trois et le douze septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

**Présents :**

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Annie CHARTREZ, Aurélie CAVALLERO, Corinne AGIUS, Sophie JACOB-GAUTHERET, Bénédicte JOURDIN,  
MM. David LAFONT, Frédéric REFOUVELET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Christophe SUBTIL

**Absents excusés :**

MME Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Mr Christophe SUBTIL)  
MM. Christophe JOLY (donne pouvoir à Mr David LAFONT), Loïck YONNET (donne pouvoir à Mme Corinne AGIUS), Morgan MERLE

**A été élue secrétaire :** *Madame JOURDIN Bénédicte*

DATE DE LA CONVOCATION
Le 04 septembre 2023

ORDRE DU JOUR
<ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation du compte-rendu de la séance précédente</li><li>• <b>Délibérations concernant :</b><ul style="list-style-type: none"><li>➔ Le renouvellement de l'adhésion à l'application PANNEAU POCKET</li><li>➔ L'approbation du rapport de la CLECT du 31 mai 2023</li></ul></li><li>• Informations et questions diverses</li></ul>

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Délibération 2023-09-17

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Monsieur le Maire rappelle que depuis le mois de mai 2020, la commune adhère à l'application mobile Panneau Pocket.

Ce service rapide et pratique en matière de communication entre la commune et ses administrés donne entière satisfaction, et il convient à présent de renouveler l'adhésion.

Monsieur le Maire informe qu'en optant pour une durée d'abonnement de deux ans, pour la somme de 360 € TTC, la commune bénéficiera d'un trimestre supplémentaire offert.

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à renouveler l'adhésion à l'application PANNEAU POCKET, **pour une durée de deux ans**, pour un montant TTC de 360 euros,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal

Délibération 2023-09-18

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 31 MAI 2023

Monsieur le Maire expose :

- que le Pacte de Gouvernance prévoit la déconcentration de l'action communautaire dont le 4<sup>ème</sup> volet porte sur le transfert de subventions communautaires de proximité ;
- que des travaux ont été menés sur le territoire de la Conférence Bresse sous l'égide de Walter Martin, Vice-Président en charge des Finances et Thierry Pallegoix, Conseiller délégué Référent Conférence Bresse au sujet de la restitution aux communes du secteur de Montrevel-en-Bresse des subventions à destination des associations à caractère local et au collège ;
- que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été saisie le 5 avril 2023 par le Président de Grand Bourg Agglomération pour évaluer l'incidence financière de la restitution à 12 communes du secteur de Montrevel-en-Bresse de ces subventions.

C'est ainsi que la CLECT s'est réunie mercredi 31 mai 2023 afin de fixer le montant des charges qui seront restituées aux communes concernées.

Ces charges correspondent aux subventions de fonctionnement jusqu'alors gérées par le pôle Bresse, service de Grand Bourg Agglomération, à destination des associations à caractère local et au collège du secteur de Montrevel-en-Bresse.

Ce rapport a été adopté à la majorité de la CLECT (29 voix pour et 1 abstention), ce qui permet désormais d'enclencher le processus délibératif qui aboutira à la fixation définitive par le Conseil communautaire des Attributions de Compensation (AC) pour l'exercice 2024.

En application des dispositions en vigueur, ce processus comporte plusieurs étapes :

La première consiste en l'approbation, au plus tard le 31 octobre 2023, du rapport à la majorité qualifiée des communes membres, soit les deux tiers au moins des Conseils municipaux des communes représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Puis, le Conseil communautaire délibérera sur la fixation libre des AC (majorité des deux tiers requise). Enfin, seuls les conseils municipaux intéressés par les AC fixées librement devront se prononcer par

délibérations concordantes sur le montant des AC « libres » dans les 3 mois suivants la délibération du Conseil communautaire.

Pour l'heure, il vous est demandé d'approuver l'ensemble du rapport de la CLECT du 31 mai 2023.

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts

Vu l'article L 5211-5 du Code général des collectivités locales

Vu le rapport final de la CLECT approuvé à la majorité lors de la réunion du 31/05/2023,

Il est demandé au Conseil municipal:

D'APPROUVER le rapport de la CLECT annexé à la présente délibération qui détermine l'évaluation des charges correspondantes aux subventions de fonctionnement à destination des associations à caractère local et au collège du secteur de Montrevel-en-Bresse restituées aux 12 communes concernées.

Après en avoir délibéré à la majorité (6 voix POUR et 8 ABSTENTIONS), le Conseil municipal,

**APPROUVE** le rapport de la CLECT annexé à la présente délibération qui détermine l'évaluation des charges correspondantes aux subventions de fonctionnement à destination des associations à caractère local et au collège du secteur de Montrevel-en-Bresse restituées aux 12 communes concernées.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

### **Intervention de Madame Hélène ROUX DIT RICHE**

#### **Commission communication**

La prochaine commission est fixée au **18 septembre à 20h30**.

#### **PANNEAU POCKET**

C'est un service qui fonctionne très bien puisqu'il y a actuellement 627 smartphones ou tablettes qui possèdent Montracol dans leurs favoris.

#### **Conseiller numérique (CNFS)**

C'est un service à la population et un dispositif national qui se décline à l'échelle locale : pour notre secteur, il s'agit de Polliat et 10 communes environnantes, dont Montracol.

Les missions du conseiller numérique sont d'informer et accompagner l'utilisateur dans l'utilisation des outils numériques, de manière individuelle ou collective.

Au 29 juin 2023, 5 communes sur 10 étaient conventionnées avec Polliat et bénéficiaient des interventions du CNFS.

Le projet d'intervention sur la commune de Montracol n'a malheureusement pas pu aboutir en 2022 et 2023. Néanmoins la commune a reçu une nouvelle sollicitation du maire de Polliat pour le renouvellement de ce service et une rencontre devrait avoir lieu prochainement.

#### **Accueil nouveaux habitants**

Une rencontre est prévue le **20 octobre à 19h30** avec les habitants nouvellement installés à Montracol depuis l'automne 2022.

#### **Ecole**

Mme ROUX-DIT-RICHE informe le conseil que la rentrée des classes s'est bien passée à Montracol.

L'équipe pédagogique ne change pas mis à part le stagiaire qui assure la décharge du directeur et qui est remplacé chaque année.

Mme ROUX-DIT-RICHE annonce d'ores et déjà que c'est la dernière rentrée scolaire pour 2 enseignants sur les 4 de l'école, qui feront valoir leur droit à la retraite en juin 2024.

### Intercommunalité

Mme ROUX DIT RICHE a participé au dernier conseil communautaire **le 17 juillet à la salle des fêtes de Viriat**.

Elle revient notamment sur le volet « transports et mobilités » et la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du service public de transports de voyageurs.

Il en ressort que la délégation est renouvelée avec le même prestataire.

En ce qui concerne le transport par bus, 2 nouvelles lignes vont être créées : Polliat/Bourg-en-Bresse et Saint-Etienne-du-bois/Bourg-en-Bresse. A noter que deux lignes de co-voiturage seront également créées sur ces mêmes axes.

### [Intervention de Madame Sophie JACOB-GAUTHERET](#)

#### Commission animation

Mme JACOB-GAUTHERET fait le point sur les manifestations et évènements prévus à Montracol:

➔ **02 septembre : Marché des producteurs et forum des associations.** Le forum s'est bien passé avec une bonne fréquentation du public et des inscriptions, parfois nombreuses, pour certaines associations.

Néanmoins, peu de producteurs présents pour cette troisième édition du marché, même si ceux-ci ont été satisfaits de leur matinée. Une nouvelle organisation est à l'étude pour le prochain marché qui devrait avoir lieu pour la fête des lumières le 02 décembre.

➔ **12 octobre :** élaboration du calendrier des fêtes avec les associations locales

➔ **13 et 14 octobre :** permanence de distribution des sacs poubelles offerts par Grand Bourg Agglomération. Les élus s'organisent pour être présents sur les 2 créneaux du vendredi (16h00 à 19h00) et samedi (10h00 à 12h00).

#### Commission finances

Un point est fait sur l'état des dépenses et recettes en cette fin de troisième trimestre 2023.

Il en ressort une gestion financière maîtrisée et équilibrée dans les deux sections fonctionnement et d'investissement.

### [Intervention de Madame Annie CHARTREZ](#)

#### Relai Petit Enfance

Mme CHARTREZ a participé à une réunion de rentrée pour les assistantes maternelles **le 12 septembre**.

- Les formations et animations sont validées pour l'année scolaire
- La salle polyvalente sera occupée par les assistantes maternelles et l'intervenante dès le 21 septembre, tous les jeudis matins de 8h30 à 12h00

Un point est fait sur l'organisation pratique de ces rencontres : chauffage, installation du matériel...

A noter que la convention de partenariat relative au fonctionnement et au financement du RPE qui lie les communes de Polliat, Montracol est Vandains est arrivée à son terme. Une nouvelle devrait être signée dans le courant du mois de septembre.

### Intervention de Madame Benedicte JOURDIN

Mme JOURDIN prend la parole pour faire le point sur l'avancement du déploiement de la fibre sur Montracol.

En effet, quelques quartiers ne sont encore pas reliés et il semblerait que la situation n'ait pas évoluée depuis de nombreuses semaines.

Monsieur SUBTIL intervient en rappelant que la fin de l'installation était prévue pour fin 2022, mais cette estimation était calculée sur le nombre d'abonnés en 2015. La durée d'installation était donc susceptible d'évoluer avec l'augmentation du nombre d'abonnés, ce qui est le cas à ce jour.

Monsieur SUBTIL se propose de recontacter l'opérateur Orange pour faire le point avec eux

### Intervention de Madame Corinne AGIUS

#### **Pompiers**

Mme AGIUS fait un point sur les effectifs des pompiers en ce début d'automne.

- 1 engagement a été réalisé en 2023 : Mr BROYER Eliott a rejoint l'équipe le 15 avril.
- 1 engagement est en cours et devrait aboutir dans les prochaines semaines.
- 1 engagement est en projet car un volontaire s'est manifesté lors du dernier forum des associations.

Ce qui porterait à 11 le nombre de sapeurs-pompiers volontaires sur la commune.

### Intervention de Monsieur Martial CHEVALIER

#### **Intercommunalité**

Monsieur CHEVALIER, dans le cadre du groupe de travail « Mobilités », a participé à une plénière territoriale relative au « Schéma cyclable » de Grand Bourg Agglomération.

En complément de l'aménagement de la voie verte « La Traverse », une portion Coligny-Ceyzériat devrait voir le jour, après 5 années de travail préparatoire.

C'est donc tout un réseau secondaire est qui est à l'étude avec des liaisons identifiées par les membres du groupe de travail et s'appuyant sur les projets des communes.

### Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL

#### **Commission Bâtiments/ Urbanisme**

Du 04 juillet au 12 septembre:

- ➔ 3 CU déposés et traités
- ➔ 7 DP déposées
- ➔ Aucun PC/PA déposé

A ce jour, en 2023, 46 dossiers ont été déposés, dont 14 en SVE (par voie électronique).

Une commission urbanisme aura lieu le **30 septembre à 9h30** pour vérifier les conformités des DAACT

#### **SIVOSS**

Monsieur SUBTIL informe le conseil qu'en cette rentrée scolaire, 2 salariés sont en mi-temps thérapeutiques. Deux personnes ont été trouvées pour assurer le complément du temps de travail.

L'année scolaire a démarré dans de bonnes conditions même si la délocalisation de la cantine et la garderie, prévue dans le cadre du projet de réaménagement des locaux, a demandé quelques adaptations.

### **Associations**

L'assemblée générale commune de la cantine/garderie aura lieu le **09 octobre à 20h00**.

A noter pour l'association de la garderie « Moussaillons et Cie » le renouvellement quasi complet du bureau.

### **Projet cantine-garderie**

La première tranche de travaux extérieurs est quasi terminée. Il restera le grillage et l'éclairage à poser, la rambarde du petit escalier ainsi que les espaces verts.

La deuxième tranche de travaux intérieurs à quant à elle débutée début juillet avec la démolition des cloisons. Les réseaux et l'isolation au sol sont posés et la chape sera coulée dans les prochains jours. Pour l'instant, tout se déroule comme prévu.

### **Intervention de Monsieur Laurent CLAUS**

Monsieur CLAUS informe le conseil qu'un dépôt sauvage (canettes, divers détritiques...) a eu lieu vers l'atelier communal et le centre de secours.

### **Intervention de Monsieur David LAFONT**

### **Projet cantine-garderie**

Suite à l'attribution de plusieurs subventions pour l'aide au financement du projet, des acomptes ont été demandés :

- A la Région AURA (30 %) pour la totalité du projet
- A la Préfecture (30%) pour la DSIL 2022 et la DETR 2023
- Au département (40%) au titre de la contractualisation 2022 et 2023
- A Grand Bourg Agglomération (40%) pour la totalité du projet. Concernant cette demande, la validation et la signature d'une convention aura lieu **le 20 septembre lors de la Conférence territoriale Bresse Dombes**

### **Voirie/assainissement**

La totalité du programme de voirie 2023 de Grand Bourg Agglomération a été réalisée et payée, pour un montant global de 46 933 €

Les travaux pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement au lotissement Les Clefs ont été réceptionnés avec néanmoins une petite partie à reprendre route de Chaveyriat. Monsieur le Maire rappelle qu'une partie de ces travaux (reprise de la voirie) est à la charge de la commune

**Le prochain conseil municipal se tiendra le 24 octobre à 20h30**

**La séance est levée à 22h25**

Le Maire

Le secrétaire de séance